

# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version 1.1

Date de révision: 02/08/2018

Numéro de la FDS: 400000000410

Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée:

05/03/2017

#### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500

Akron, Ohio, 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro d'appel d'urgence : CHEMTREC 1-800-424-9300

CHEMTREC +1-703-527-3887: Outside USA & CANADA

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Désinfectant pour les mains

Restrictions d'utilisation :

Ceci est un produit de soins personnels ou un produit cosmétique sans danger pour les consommateurs et autres utilisateurs s'il est utilisé normalement et de façon raisonnablement prévisible. Les produits cosmétiques et les produits de grande consommation, qui sont spécifiquement définis à travers le monde par une réglementation, sont exemptés de l'obligation d'une FDS pour le consommateur. Bien que cette matière ne soit pas considérée comme dangereuse, cette FDS contient des informations utiles et essentielles pour une manipulation sûre et une bonne utilisation du produit dans des conditions industrielles de travail ainsi que pour des expositions non intentionnelles, telles que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservée et disponible aux employés et autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils spécifiques d'utilisation, veuillez svp vous référer aux renseignements fournis sur le carton de l'emballage ou au mode d'emploi.

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification SGH** 

Liquides inflammables : Catégorie 3



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version 1.1

Date de révision: 02/08/2018

Numéro de la FDS: 40000000410

Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée:

05/03/2017

Irritation oculaire Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes

nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclai-

rage/antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un méde-

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au

frais.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers** 

Aucun(e) à notre connaissance.

### **SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

### Composants dangereux



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/03/2017 1.1 02/08/2018 Date de la première version publiée:

05/03/2017

Nom Chimique	NoCAS	Concentration (% w/w)
Alcohol	64-17-5	>= 50 - < 70
Isopropyl Alcohol	67-63-0	>= 1 - < 5

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Laver à l'eau et au savon par précaution.

Si une irritation se développe et persiste, consulter un méde-

cin.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Demander conseil à un médecin.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Se rincer la bouche à l'eau.

Appeler un médecin.

Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction appro-

priés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le

feu.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trou-

vant à proximité de la source d'incendie.

La distance de retour de flamme peut être considérable.

Peut former des mélanges explosifs avec l'air.

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des

problèmes de santé.

Produits de combustion dan- : Oxydes de carbone



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version 1.1

Date de révision: 02/08/2018

Numéro de la FDS: 400000000410

Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée:

05/03/2017

gereux

Méthodes spécifiques d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Information supplémentaire

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de

la fuite et contre le vent.

Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Précautions pour la protection de l'environnement

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Enlever avec un absorbant inerte.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvé-

risée.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Tenir à l'écart de la chaleur.

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Éviter le contact avec les yeux.

Conditions de stockage

sures

Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version 1.1

Date de révision: 02/08/2018

Numéro de la FDS: 400000000410

Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée:

05/03/2017

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Alcohol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm 1,880 mg/m3	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
Isopropyl Alcohol	67-63-0	TWA	200 ppm 492 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	400 ppm 984 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	400 ppm 983 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	500 ppm 1,230 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH

### Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	NoCAS	Paramètres de contrôle	Échantil- lon biolo- gique	Heure d'échan- tillon- nage	Concentra- tion admis- sible	Base
Isopropyl Alcohol	67-63-0	Acétone	Urine	À la fin du travail en fin de semaine	40 mg/l	ACGIH BEI

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Protection des mains

Remarques : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des yeux : Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version 1.1

Date de révision: 02/08/2018

Numéro de la FDS: 400000000410

Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée:

05/03/2017

Protection de la peau et du

corps

Aucune mesure particulière produit fourni est utilisé correc-

tement.

Mesures de protection : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la

concentration et les quantités de substances dangereuses, et

les spécificités du poste de travail.

S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de

travail.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité.

Éviter le contact avec les yeux.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : clair, incolore, jaune

Odeur : d'alcool

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 6.5 - 8.5 (20 °C)

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : 24 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Limite d'explosivité, supé-

rieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 0.8743 gcm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n- : Non applicable



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version 1.1

Date de révision: 02/08/2018

Numéro de la FDS: 400000000410

Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée:

05/03/2017

octanol/eau

Température d'auto-

inflammabilité

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-

réactif.

Viscosité

Viscosité, cinématique : 3500 - 23000 mm2/s (20 °C)

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non classé comme danger de réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Contact avec les yeux Contact avec la peau

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### Alcohol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 124.7 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

**Isopropyl Alcohol:** 

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

05/03/2017

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 72.6 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### Alcohol:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404 Résultat: Pas d'irritation de la peau

### **Isopropyl Alcohol:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

### **Composants:**

### Alcohol:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Méthode: OCDE ligne directrice 405

### **Isopropyl Alcohol:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Alcohol:

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphat iques (LLNA)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris Résultat: négatif



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version 1.1

Date de révision: 02/08/2018

Numéro de la FDS: 400000000410

Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée:

05/03/2017

**Isopropyl Alcohol:** 

Type de Test: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

Alcohol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le

rongeu r (cellule germinale) (in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

**Isopropyl Alcohol:** 

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammi fères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

**Isopropyl Alcohol:** 

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur) Durée d'exposition: 104 semaines Méthode: OCDE ligne directrice 451

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

Alcohol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version 1.1

Date de révision: 02/08/2018

Numéro de la FDS: 400000000410

Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée:

05/03/2017

générations Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: négatif

**Isopropyl Alcohol:** 

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

**Isopropyl Alcohol:** 

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Alcohol:

Espèce: Rat

NOAEL: 2,400 mg/kg Voie d'application: Ingestion Durée d'exposition: 2 y

**Isopropyl Alcohol:** 

Espèce: Rat

NOAEL: 5000 ppm

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition: 104 w

Méthode: OCDE ligne directrice 413

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version 1.1

Date de révision: 02/08/2018

Numéro de la FDS: 400000000410

Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée:

05/03/2017

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

#### Composants:

Alcohol:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1,000

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 275 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 9.6 mg/l

Durée d'exposition: 9 jr

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries lumines-

centes)): 32.1 mg/l

Durée d'exposition: 0.25 h

**Isopropyl Alcohol:** 

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 10,000

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10,000 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):

> 1,050 mg/l

Durée d'exposition: 16 h

#### Persistance et dégradabilité

### **Composants:**

Alcohol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 84 % Durée d'exposition: 20 jr

**Isopropyl Alcohol:** 

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version 1.1

Date de révision: 02/08/2018

Numéro de la FDS: 400000000410

Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée:

05/03/2017

#### Potentiel de bioaccumulation

### **Composants:**

Alcohol:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -0.35

**Isopropyl Alcohol:** 

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 0.05

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### Réglementation Internationale

**IATA-DGR** 

UN/ID No. Nom d'expédition des Na-

tions unies

UN 1987 Alcohols, n.o.s.

(Ethanol, Propan-2-ol)

Classe : 3 Groupe d'emballage : III Instructions de conditionne- : 366

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-

: 355

ment (avion de ligne)

Code IMDG

Numéro ONU : UN 1987

Nom d'expédition des Na: : ALCOHOLS, N.O.S. tions unies : (Ethanol, Propan-2-ol)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Etiquettes : 3



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 05/03/2017 1.1 02/08/2018 40000000410 Date de la première version publiée:

05/03/2017

EmS Code : F-E, S-D Polluant marin : non

Réglementation nationale

**TDG** 

Numéro ONU : UN 1987

Nom d'expédition des Nations unies : ALCOOLS, N.S.A. (Ethanol, Propan-2-ol)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Etiquettes : 3
Code ERG : 127
Polluant marin : non

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Dans l'inventaire TSCA

AICS Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

ISHL Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC Listé ou en conformité avec l'inventaire

#### Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

### Texte complet pour autres abréviations

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; CPR - Règlement sur les produits contrôlés; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA -



# **PURELL Avancé Antiseptique pour les mains**

Version Date de révision: 1.1 02/08/2018

Numéro de la FDS: 400000000410

Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée:

05/03/2017

Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC -Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 02/08/2018

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR